



Vivons « Saint Genis »

Bulletin municipal n° 58

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi 14h-18h

Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83

mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 14h-17h

Mercredi : 14h-17h

Vendredi : 14h-17h

Samedi : 10h-12h

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

Voir le site internet de la mairie :

<https://www.saintgenislargentiere.fr/>

Déchèteries : 04 74 26 28 88

INFORMATIONS :

La mairie utilise l'application « **PanneauPocket** » qui a pour but d'informer et d'alerter en temps réel les habitants. Vous pouvez télécharger gratuitement cette application depuis votre mobile, tablette, ordinateur :

<https://www.panneaupocket.com/>

Compte-rendu conseil du 27/02/26

Absent : aucun

Acquisition d'une parcelle « au Bissardon » :

Du fait de leur vétusté, plusieurs buses guidant le ruisseau de « Matelle » jusqu'à la traversée de la « route du Bissardon », se sont effondrées. Suite à ce dysfonctionnement, l'eau ne circule plus correctement et envahit les parcelles voisines en cas de fortes pluies. Ces buses se situent sur une parcelle privée de 260 m² dont la commune s'est portée acquéreur pour l'euro symbolique.

Après discussion avec le syndicat de rivières Brèvenne / Turdine (SYRIBT), les démarches règlementaires vont être effectuées et les travaux (en urgence) pourraient être engagés courant avril.

Le syndicat prendra en charge le terrassement et le transport des matériaux, la commune le coût du traitement des déblais estimé à 28 800 € HT.

Point financier lotissement communal St Roch :

A ce jour, 8 lots ont été vendus, le lot 4 est sous compromis, le lot 9 est réservé et les lots 5 et 6 restent à trouver preneur.

Un chiffrage actualisé pour la réalisation de la voirie définitive a été demandé.

Une partie des dépenses du SYDER liée aux travaux d'alimentation électrique du lotissement sera payée sur le budget du lotissement (58 950 € TTC), la partie renforcement et enfouissement sera fiscalisée pour 15 000 € TTC.



Compte-rendu conseil (suite)

Projets et travaux en cours :

Points d'apports volontaires : les derniers aménagements ont été réalisés comme prévu ; ces travaux bénéficient d'une subvention départementale de 12 500 €.

Halle « espace de loisirs » : la construction de cette halle vers le site du skate park est en cours, celle-ci sera achevée d'ici une quinzaine de jours.

Aire de camping-car : le devis réactualisé pour le projet de réaménagement de deux places de stationnement en bas du parking du skate park s'élève à 9 140 € HT ; une subvention de 3 656 € a été accordée par la Région. Ces travaux seront réalisés en mai ou en juin.

Compte-rendu des commissions :

Conseil Municipal Enfants : l'après-midi récréatif du 16 février s'est très bien déroulé avec une vingtaine de participants. Enfants et adultes ont pu se distraire ensemble, échanger et faire connaître leurs jeux. Une belle réussite. Les jeunes élus travaillent à présent sur l'organisation de la chasse aux œufs de Pâques.



Ecole : les élèves du CP au CM2 vont partir en voyage scolaire du 18 au 22 mai à Val Cenis. Elodie, ATSEM, les accompagnera et son travail à l'école en classe maternelle sera réparti entre Chantal et Sylvie. Le coût supplémentaire salarial de ces 3 agents sera pris en charge par la mairie.

Conférence des maires : les élus continuent leurs réflexions pour la rédaction du nouveau SCOT (Schéma de COhérence Territorial). La finalité de ce dernier est prévue pour 2028 et les communes devront ensuite mettre leur PLU en conformité.

Les travaux de la baignade naturelle d'Hurongues ont débuté et le planning est respecté (ouverture prévue cet été).

Le projet de vélo-rail au départ de Ste Foy est toujours à l'étude. Des travaux seront nécessaires pour la remise en état de la voie ferrée au niveau de Lafay.

SIEMLY : la télé-relève des compteurs d'eau est presque terminée : 96 % des foyers sont équipés. Ces compteurs permettent de suivre votre consommation en temps réel et de détecter des fuites. Environ 3 700 abonnés ont été alertés pour une suspicion de surconsommation. Le SIEMLY finance (à hauteur de 0.35 €/abonné/an soit 13 100 € en 2025) des associations ayant des projets favorisant l'accès à l'eau potable pour les populations défavorisées au Mali et au Sénégal.



Compte-rendu conseil (suite)

Petite enfance – jeunesse – CCMDL : toute personne (professionnel, bénévole ou candidat à l'adoption) intervenant dans le cadre de l'enfance ou de l'accueil de jeunes enfants se doit de présenter une attestation d'honorabilité. Ce document certifie que la personne concernée ne fait pas l'objet de condamnation l'empêchant d'exercer ou d'intervenir auprès des mineurs. Cette attestation est obtenue sur les sites des services publics.

Informations et questions diverses :

Vogue 2026 : le conseil valide le devis du feu d'artifice de l'entreprise Brice BARANGE pour un montant de 2 106 € TTC (prix identique à 2025). Un manège « autos tamponneuses » devrait bien être présent cette année.

Brigades nature : comme chaque année, une équipe viendra entretenir les chemins communaux 8 journées au cours des semaines 37, 38 et 40. Le montant de cette prestation s'élève à 640 € / jour.

Frelons asiatiques : les fondatrices vont bientôt sortir de terre pour faire leur nid. Les personnes qui possèdent des pièges peuvent les mettre en place dès à présent. Pour plus d'informations, merci de contacter la mairie.

Nous voici déjà au dernier bulletin municipal du mandat. Nous espérons que vous avez apprécié ces moments d'informations partagés entre élus et population.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Saint Genoïse, Saint Genoïse,

Dimanche 15 mars se dérouleront les élections municipales. Le bureau de vote (salle du conseil municipal en mairie), sera ouvert de 8h à 18h. C'est un scrutin de liste qui ne permet ni raturage, ni rajout de noms (auquel cas les bulletins seront comptés nuls).

Je vous confirme qu'une seule liste de 15 candidats se présentera à vos suffrages. Je sais et je comprends que certains pensent : « il n'y a plus de choix » ou « c'est déjà fait », mais la loi est ainsi faite et nous devons la respecter.

Soyons satisfaits d'avoir encore des personnes bénévoles qui souhaitent s'investir pour notre village, certaines communes n'ont pas cette chance et se retrouvent sans candidat.

La nouvelle équipe qui se présente à vous a besoin de savoir si elle est soutenue et validée par la population. Aussi, malgré ce mode de scrutin, je vous demande, Madame, Monsieur, de venir vous exprimer le 15 mars.

Voter est un droit, mais également un devoir civique.

*Le Maire,
Alexis BADOIL*



Vie municipale et associative

CÉRÉMONIE DU 19 MARS : pour rappel, cette cérémonie est célébrée en alternance sur les communes de Souzy, Ste Foy et St Genis. Cette année, c'est St Genis qui accueillera les élus et la population de ces 3 villages. Rendez vous le **dimanche 22 mars à 10h30 au monument aux morts**. Un verre de l'amitié clôturera ce moment de souvenir du cessez le feu de la guerre d'Algérie.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS : nous vous donnons rendez-vous le **samedi 28 mars à 8h45 devant la mairie** avec vos gants et gilets jaunes pour arpenter les rues et chemins de la commune avec des sacs poubelles ! Café offert au départ et casse-croûte à l'arrivée, les chasseurs nous réservent leurs terrines ! (voir flyer joint).

BOURSE AUX LIVRES JAQUADI : la 7^{ème} bourse aux livres aura lieu le **dimanche 29 mars sous la halle de la salle des sports** (voir flyer joint).

BUS France SERVICES : prochaine permanence **mardi 17 mars de 9h à 12h place de la mairie**.

CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES : tous à vos paniers **dimanche 5 avril de 10h à 12h** dans les rues du village. Le conseil municipal enfants vous attend nombreux. Il y aura également 10 pierres colorées à trouver en plus des œufs, à ramener en échange d'un prix ! (voir flyer joint).

RESTOS DU CŒUR À STE FOY L'ARGENTIÈRE : à compter du 9 mars, puis tous les lundis entre 14h et 16h, vous retrouverez les restos du cœur à la salle du parc de Ste Foy. Pour tous renseignements, merci de contacter stephane.duchesne@restosducoeur.org ou christine.le-mindu@restosducoeur.org.

ACCA : l'ACCA de St Genis vous propose une matinée cochonaille **dimanche 12 avril, dès 9h, sous la halle de la salle des sports**. Renseignements auprès de Gérard MARINIER 06-21-05-00-66, Fabrice MONTESINOS 05-20-67-76-75, Christophe PONCET 06-58-73-36-33 (voir flyer joint).

MÉDIATHÈQUE : que se passe t-il à la médiathèque !

- **Troc loisirs créatifs – samedi 25 avril 2026 de 10h à 12h**

La médiathèque souhaite vous proposer un nouveau rendez-vous de rencontre, de partage et de créativité ! Nous organisons samedi 25 avril pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque de 10h à 12h un **Troc "loisirs créatifs"** : apportez vos fournitures (laine, tissus, perles, papiers, matériel de scrapbooking...) et échangez-les dans une ambiance conviviale.

Nous recherchons des personnes intéressées pour participer à ce temps de partage.

Un **atelier créatif ouvert à tous** (enfants, ados, adultes) sera proposé pendant la matinée. Une belle occasion de créer ensemble et de repartir avec de nouvelles idées !

Venez en parler avec nous !





Vie municipale et associative

- **Frissons à la médiathèque : vous avez aimé *La Femme de ménage* ?**

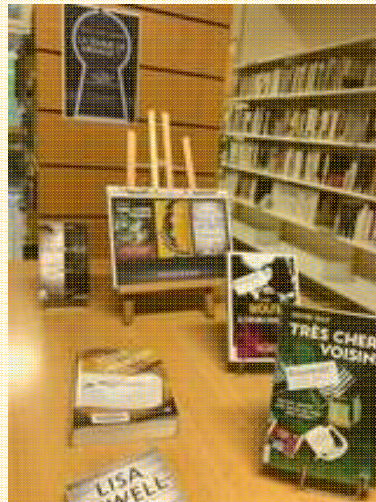
Le roman **La Femme de ménage** rencontre un immense succès aussi dans le réseau Commonly... et les réservations sont nombreuses !

Vous aimez les secrets, les tensions et les rebondissements, pourquoi ne pas découvrir le **thriller domestique** ?

Dans ce genre très apprécié, le suspense s'invite dans le quotidien : derrière les portes closes et les vies en apparence ordinaires se cachent parfois de sombres vérités...

Dans la lignée des romans de Gillian Flynn ou Paula Hawkins, ces récits psychologiques vous tiennent en haleine jusqu'à la dernière page.

À découvrir à la médiathèque, une sélection de titres disponibles ou à réserver sur le réseau. En attendant votre tour pour *La Femme de ménage*, laissez-vous tenter par ces autres thrillers tout aussi addictifs !



À très bientôt à la médiathèque !

Retrouvez toute l'actualité (les nouveautés à découvrir, les animations...) de votre médiathèque sur Instagram et du réseau Commonly sur le site internet www.commonly.fr

- **Réalisation de la publication par la commission Informations**
 - **Lettre éditée et imprimée par la mairie**



QUIZZ

A votre réflexion ...

Vous connaissez la commune ? Alors vous n'aurez aucune difficulté à trouver les réponses aux questions posées ci-après.

1/ Un écrivain célèbre a demeuré sur la commune au début des années 60. Quel est le nom de cet écrivain aujourd'hui décédé ?

2/ Ce même écrivain a terminé un de ses nombreux romans le 21 avril 1962 à Saint-Genis-l'Argentière. Quel est le titre de ce livre ?

3/ Quel était le nom donné à la commune de Saint-Genis-l'Argentière à l'époque de la Révolution Française de 1789 ?

4/ Les grands lustres de l'intérieur de l'église paraissent tous avoir été forgés à l'identique ; pourtant, un de ces lustres est différent des autres. Où se trouve-t-il positionné dans l'église et pourquoi est-il différent ?

5/ Il y a le secteur « les vignes » mais il y avait encore il n'y pas si longtemps un "vignoble" qui donnait quelques raisins et qui permettait à une famille de faire un peu de vin à Saint Genis. Où se trouvait cette plantation ?

6/ Sur le territoire communal, on peut voir qu'il y pousse un séquoia, des oliviers, des palmiers, de magnifiques saules pleureurs. Un arbre commun, le tilleul, a été planté par la municipalité à l'occasion du bicentenaire de la Révolution Française. Où se trouve cet arbre baptisé « arbre de la liberté » ?

Si vous « séchez », une partie des réponses se trouve sur le site internet de la mairie.
www.saintgenislargentiere.fr : menu « le village », onglet « quiz ».